

FORMATION

facebook



MDAV
Maison Départementale
des Associations de Vendée

INTERVENANT : Un formateur spécialisé, tant en utilisation qu'en installation du programme.

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉ-REQUIS : Le stagiaire maîtrise les bases de Facebook

NOMBRE DE PARTICIPANTS: Min 5/max 12



OBJECTIFS

- Découvert des fonctionnalités FACEBOOK



COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, le participant sera en capacité de :

- D'utiliser facebook pour son activité

CONTENU DE LA FORMATION

Facebook en quelques chiffres

Création de la page entreprise

- Configuration des paramètres
- Visibilité
- Profils et données
- Gestion des amis et listes

Animer sa page

- Comment promouvoir sa page
- Mesurer l'impact de la page

Sécurité :

- Protéger son compte
- Comment savoir si mon compte est piraté
- Si c'est le cas, comment faire

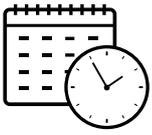
OUTILS & MOYENS

- L'intervenant s'appuiera sur :
- Support pédagogique : support de cours
- Salle de formation : mise à disposition d'ordinateur équipé du logiciel adapté, vidéoprojecteur, paperboard

L'organisme accueille et accompagne handicap.
Les locaux sont accessibles aux PMR

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Active et participative



DURÉE DE LA FORMATION

Nombre de jours : 1/2 journée
Nombre d'Heures : 3.5 heures
Les horaires : 9H-12H30



LIEU

ALOA
50 Rue Paul Emile Victor
85000 LA ROCHE SUR YON



DOCUMENTS REMIS

- Exercices pratiques pour valider chaque objectif



SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- Feuille de présence à signer
- Attestation de suivi de formation avec rappel des objectifs

Appréciation des résultats :

- Exercices pratiques de mises en application pour évaluer l'acquisition pendant la formation



REFERENTS

Responsable de formation et référent Handicap : M. Alain Giraudeau
Administratif : Mme Gourraud Stéphanie



ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Le lieu de formation doit être accessible et adapté aux personnes présentant une situation de handicap

Si cela n'était pas le cas, le lieu de la formation doit être adapté pour qu'il soit accessible et adapté aux personnes présentant une situation de handicap

